

Enquête publique : changement de tracé de la rue Maryse Bastié

NOTICIA

TRABAJO

Martes, 27 de agosto de 2024

Enquête publique : changement de tracé de la rue Maryse Bastié

Une enquête publique est ouverte du 30 août au 16 septembre dans le cadre d'un changement de tracé de la rue Maryse Bastié.



Afin de permettre une meilleure intégration dans l'espace public du futur espace jeunesse la place de l'actuel gymnase Barraco, un changement de voirie est nécessaire. Dans le cadre de cette opération, une enquête publique est lancée du 30 août au 16 septembre à 17h.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête sont disponibles à l'accueil de la Mairie et peuvent être consultables aux horaires habituels d'ouverture de l'hôtel de ville.

Avis d'enquête publique

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE DÉCLASSEMENT PARTIEL ANTICIPÉ, LA DÉSAFFECTATION D'UNE PARTIE DE LA RUE MARYSE BASTIÉ APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC ROUTIER, ET DE LA DÉFINITION DU TRACÉ DE LA NOUVELLE VOIE MARYSE BASTIÉ ET SON CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Par arrêté municipal n°2024?417 en date du 19 juillet 2024, une enquête publique d'une durée de 18 jours portant sur le déclassement partiel anticipé, la désaffectation d'une partie de la rue Maryse Bastie appartenant au domaine public routier, et sur la définition de trace de la nouvelle voie et son classement dans le domaine public routier aura lieu **du vendredi 30 août 2024 à 8h30 au lundi 16 septembre 2024 à 17h**.

Le dossier ainsi que le registre d'enquête resteront déposés à l'accueil de la Mairie de Velizy-Villacoubly ou toute personne pourra en prendre connaissance durant l'enquête publique aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie, soit :

- **Le lundi de 8h30 à 17h**
- **Le mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 20h**
- **Le mercredi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**
- **Le samedi de 9h à 12h**

Les observations pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Elles pourront également être adressées par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête Publique de déclassement ? rue Maryse Bastie

Mairie de Velizy-Villacoubly

2 Place de l'hôtel de ville -B.P 50051

78146 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

Enfin, elles pourront être déposées via le site de ville [en cliquant ici](#) puis : **Mes démarches en ligne / Nouvelledémarche / Aménagement et urbanisme**.

Monsieur Christian LAMARCHE, commissaire?enquêteur, recevra en personne, en mairie, les observations du public le **Mardi 10 septembre 2024 de 16h30 à 19 heures**.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos, paraphé et signé par le commissaire-enquêteur, qui dans un délai d'un mois, transmettra au Maire le dossier et le registre d'enquête, accompagné de ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an, à la Mairie de Velizy? Villacoubly. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dès la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur la finalisation de la procédure de déclassement partiel et le nouveau trace de la rue Maryse Bastie, au vu des dites conclusions et observations formulées.